

Note 2010/3

Les fêtes du 40^e anniversaire de la Convention

Le Secrétariat de la Convention relative aux zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

La Convention de Ramsar célébrera son 40^e anniversaire le 2 février 2011. Pour le Secrétariat Ramsar, cette date est très importante; pour les Parties contractantes et le Secrétariat, c'est l'occasion de sensibiliser à la Convention et de célébrer nos sites Ramsar et nos réalisations collectives, depuis 40 ans, en vue de remettre des zones humides en bonne santé aux générations futures.

Le Secrétariat Ramsar prie les Parties contractantes de se servir du document figurant en annexe pour entamer un processus de planification nationale des cérémonies du 40^e anniversaire. Les Parties contractantes souhaiteront peut-être informer le Secrétariat de toute proposition concrète concernant des mesures à prendre aux niveaux national et/ou régional et le Secrétariat propose le délai de fin avril pour permettre des discussions internes sur la question.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente Note porté à l'attention des autorités nationales compétentes, et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 28 janvier 2010

Ci-inclus : document de planification